



« Ensemble nous Sommes plus que Capables de relever l'Afrique et les Africains »

www.lyjcouncilgroup.com / Email : larad@lyjcouncilgroup.com

ANGOLA - BURUNDI - CAMEROUN - CONGO - GABON - GUINÉE ÉQUATORIALE
- RCA - RDC - RWANDA - SAO-TOME ET PRINCIPE - TCHAD

ESSAI D'ANALYSE DES ACCORDS DE COOPERATION ENTRE LE RWANDA- LA CENTRAFRIQUE ET LES GRANDES PUISSANCES OCCIDENTALES

Réalisé par Ebenezer Akila TALAKI
JEUNE ANALYSTE CHERCHEUR

INTRODUCTION

Au sortir du système colonial, la paix et la stabilité constituaient deux des principaux enjeux auxquels les pays africains devaient faire face en raison de leur histoire politique et institutionnelle. Comme le montre plusieurs auteurs, bien qu'elle n'ait duré qu'une période relativement courte de moins d'un siècle dans l'histoire africaine, la colonisation a complètement remodelé ce continent. Elle a créé de nouveaux États, redéfini les enjeux de pouvoir, réorienté les formes économiques, cristallisé de nouveaux intérêts... Le risque, dans ces conditions, était de voir le continent sombrer dans d'interminables guerres de frontière après la fin de la régulation coloniale. A posteriori, l'Afrique apparaît effectivement comme la « région du monde la plus affectée par les luttes armées où les crises politiques sont porteuses de germes de guerre ». Par rapport à l'Europe et aux Amériques, l'Afrique a connu un nombre plus important de conflits. Leur nombre est par ailleurs demeuré important jusqu'en 2002, période à partir de laquelle ils semblent diminuer.

En dépit de l'instabilité dans la région des Grands Lacs, la stabilité politique et la sécurité des personnes ont été restaurées au Rwanda depuis maintenant plusieurs années. Le Rwanda sort profondément affaibli de l'épisode génocidaire de 1994. De cette période d'instabilité et de reconstruction progressive a émergé l'homme fort du pays, Paul Kagamé. Ce dernier devient président de la République en 2000 et est encore aujourd'hui à la tête du pays. Les autorités, qui tirent leur légitimité politique de l'impératif de développement, jouent un rôle central dans la planification de l'économie. Le gouvernement a fait la démonstration de son engagement résolu à enraciner plus profond la paix et la stabilité, et à stimuler un processus, mené par le secteur privé, de développement et de transformation socio-économiques. Le Rwanda s'est ainsi doté de mécanismes de gouvernance performants, comparables à ceux de pays à revenus élevés.

A l'inverse du Rwanda, la République Centrafricaine (RCA) continue de vivre une instabilité politique et sociale au cœur de l'actualité internationale. Elle a connu des crises sociopolitiques à répétition depuis la disparition tragique du feu fondateur Barthélémy BOGANDA une année avant la proclamation de l'indépendance. Tous ces cycles de crises sont la résultante de l'échec politique de la construction d'un État de droit et d'une citoyenneté centrafricaine à bâtir sur les résiliences de l'histoire et de la culture nationale. Les rivalités, les ambitions et dérives géopolitiques et géostratégiques dans un contexte de démonstration de puissance économique ou encore des rapports de proximité et de positionnement par rapport à la France et des pays pétroliers émergents de la sous-région de

l'Afrique centrale (cas du Gabon sous Omar BONGO, du Tchad avec DEBY et SASSOU du Congo).

Ainsi, notre logique d'analyse nous amène à poser les questions de recherches suivantes : Quels sont les mécanismes politiques et institutionnels de ces pays ? Quel est leur vitalité économique et financière ? Qu'en est-il de leur stabilité politique ? Quelle place occupent-ils sur la scène sous-régionale, régionale et internationale ?

Tant de questions que nous élucideront à travers la gestion des ressources naturelles (I) et l'ingérence des tierces parties dans la gestion des affaires étatiques (II).

I- LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

De manière générale, une ressource naturelle est une substance, un organisme, un milieu ou un objet présent dans la nature, sans action humaine et qui fait, dans la plupart des cas, l'objet d'une utilisation pour satisfaire les besoins (énergies, alimentation, agrément, etc...) des humains, animaux ou végétaux. Il peut s'agir d'une matière première minérale, d'un produit d'origine sauvage, d'un milieu naturel, source de services écosystémiques, d'une matière organique fossile, d'une source d'énergie et par extension d'un service écosystémique. Les pays objet de cette étude disposent de ressources naturelles variées.

A- LE CAS RWANDAIS

Depuis le rapport de la Rwanda Environment Management Authority qui révélait la grande inexploitation des gisements de minéraux au Rwanda, le gouvernement ne lésine plus les efforts pour déterminer le niveau réel du potentiel minier du pays. Le programme national d'exploration lancé en octobre vient d'aboutir à la découverte de nouveaux minéraux et pierres précieuses. Un tournant décisif pour ce secteur qui compte dans la Vision 2020 poursuivie par Kigali.

En dehors du coltan, l'or, le tungstène, le béryl ou l'étain au Rwanda. Les autorités ont récemment découvert de nouveaux minéraux dont des éléments de terres rares, des pierres précieuses, du cobalt, du fer et du lithium dans divers endroits à travers le pays. Les éléments de terre rares ou métaux de terres rares jouent un rôle essentiel dans des centaines de hautes technologies et sont la clé du développement de technologies vertes, notamment dans les domaines de la communication, la défense, l'énergie alternative. En effet, ces découvertes viennent couronner les travaux de la Rwanda Environment Management Authority qui, dans un rapport publié en juillet 2016 révélait que les gisements miniers du pays restent largement sous-exploités, les données exactes sur les réserves toujours méconnues. A partir de cet

instant, Kigali a mis en place un programme national d'exploration minière qui a notamment donné lieu à la création de la RMPGB.

Lancé en octobre dernier, ce programme annonçait déjà les couleurs de cette découverte. En janvier dernier, c'est le président Paul Kagamé en personne qui laissait entendre que le Rwanda pourrait se révéler riche en gisements miniers jusqu'à lors non encore découverts. Et alors que le secteur minier, qui a rapporté à l'économie nationale pas moins de 160 millions \$ (environ Rwf134 milliards) est devenu un secteur clé du plan national Vision 2020.

La vision rwandaise consiste également à positionner le pays sur la sphère minière internationale et Kigali entend accélérer son projet de traitement local des minéraux, d'autant plus que les minéraux nouvellement découverts sont potentiellement des sources de choix pour l'économie. Pour ne parler que des terres rares, elles sont connues pour être d'une grande utilité dans les hautes technologies et constituent un maillon essentiel du développement de technologies vertes. Et peuvent alors se montrer très utiles dans les domaines de la communication, la défense ou l'énergie alternative.

En 2017, le Rwanda célébrait l'entrée en service de l'usine de traitement du coltan (dont le Rwanda est le premier exportateur au monde), construite par la compagnie polonaise AB Minerals. Un projet d'usine qui devrait en cacher d'autres. La réorganisation du pouvoir politique au Rwanda a permis aux autorités de développer des projets ambitieuses dans une dynamique de maîtrise des potentialités territoriales internes en vue d'en faire un facteur de puissance et en s'inscrivant dans une logique de redistribution des richesses locales. Toutefois, la Centrafrique n'a pas encore fini de gérer ces crises politiques qui favorisent l'accroissement du marché noir qui de facto favorise l'exploitation illégale de ses richesses.

B- LE CAS CENTRAFRICAIN

La République Centrafricaine dispose de ressources naturelles notamment l'uranium, l'or et les diamants. Le pétrole et l'énergie hydroélectrique sont d'autres ressources potentiellement importantes mais inexploitées à ce jour. En République centrafricaine, le revenu par habitant est de 446 dollars en 2012. L'agriculture représente 50 % du PIB, et l'élevage à lui seul 12,7 %. Le pays compte des gisements d'aluminium, de cuivre, d'or, de diamant, d'uranium et des puits de pétrole.

Les principales cultures sont le manioc (cassave), les bananes, le maïs, le café, le coton et le tabac.

Le potentiel des sols est estimé à 15 millions d'hectares (150 000 km²). Le nord-ouest et le centre du pays représentent un bassin agricole important pour les cultures de coton et de canne à sucre. Toutefois, la faiblesse des infrastructures et du soutien à la production, qui reste majoritairement extensive, limite très fortement les rendements, très inférieurs à ceux des pays voisins. L'enclavement du pays demeure un handicap important. En 2009, l'élevage s'appuie sur un cheptel d'environ 15 millions de têtes.

La République centrafricaine avait un score moyen de l'Indice d'intégrité du paysage forestier 2019 de 9.28, le classant septième sur 172 pays. L'exploitation forestière contribue largement au PIB, avec d'importantes ressources en bois tropicaux. La forêt centrafricaine couvre une superficie de 3,8 millions d'hectares (38 000 km²). Dès le début de la colonisation, on a exploité l'hévéa pour son latex, aujourd'hui les essences sont plus diversifiées. Les moins nobles sont transformées localement par une petite industrie de contreplaqués, tandis que les plus précieuses sont exportées sans transformation sous forme de grumes. Pétrole Les premiers forages pétroliers sont réalisés au début des années 1980 par la compagnie pétrolière américaine Esso. Le président Patassé avait attribué un permis d'exploitation à la compagnie américaine Grynberg en 2000 mais celui-ci a expiré en 2004. Le gouvernement américain suit de près la situation sur place.

Le pétrole de Gordil, à la frontière tchadienne est concédé par le régime de François Bozizé en 2012 aux Chinois de la China National Petroleum Corporation. Celui-ci prétendra par la suite qu'il a « été renversé à cause du pétrole » car il avait « donné le pétrole aux Chinois et c'est devenu un problème ». Un milliard de barils de pétrole seraient présents dans le sous-sol du pays, principalement au nord, près de la frontière avec le Tchad, certains experts parlant de jusqu'à 5 milliards de barils. Quatre sites pétroliers prometteurs sont identifiés : Bagara, Doseo, Salamat et Doba/Bango. Dans les années 1960, un gisement de phosphates uranifères avait été découvert à Bakouma par le Commissariat français à l'énergie atomique. La Centrafrique posséderait environ 20 000 tonnes de réserves d'uranium.

Le groupe nucléaire Areva a signé en août 2008 avec le pouvoir de François Bozizé, un contrat de 18 milliards de Francs CFA (27 millions d'euros) sur 5 ans portant sur un projet du gisement d'uranium à Bakouma à 900 km au nord-est de Bangui.

Il paraît alors évident que la quête des grandes puissances en matières de ressources naturelles constituent un terreau fertile pour les différentes crises qu'a connu ce pays jusqu'à ce jour. La logique du rapport de force détermine les rivalités de pouvoir sur le territoire.

II- L'INGERENCE DE TIERCES PERSONNES DANS LA GESTION DES AFFAIRES ETATIQUES

Si nombre de conflits en Afrique se lisent sous l'angle de l'héritage colonial ou comme des extensions de la rivalité bipolaire, cela n'épuise pas la question du rôle des acteurs internationaux dans les conflits. Il faut intégrer le rôle du marché noir, des réseaux transnationaux, des mercenaires et les phénomènes de pillage. Des travaux ont mis au jour les liens entre certaines entreprises multinationales et la guerre, notamment par le trafic des diamants de la région du fleuve Mano qui sont acheminés sur les marchés de New York, Anvers ou Tel-Aviv par le biais de réseaux libanais.

A- LES RIVALITES GEOPOLITIQUES

En raison de sa contiguïté géographique avec d'autres pays (position géopolitique centrale), de la porosité de ses frontières, du double fait de la présence insuffisante de l'État et des liens ethnoculturels de part et d'autre de ses frontières (Tchad, Soudan, Congo-Kinshasa et Cameroun notamment), le conflit en RCA entretient des rapports directs avec l'insécurité dans les sous-régions d'Afrique centrale et orientale. Par ailleurs, l'histoire centrafricaine est marquée par l'omniprésence d'acteurs extérieurs (États et Organisations internationales) dans la conduite des affaires du pays.

Parmi les États qui pour des raisons d'intérêts divers (économiques, géopolitiques, géostratégiques, etc.) interviennent souvent en RCA de façon officielle ou officieuse, on peut s'attarder sur le Tchad et la France, sans pour autant omettre d'autres acteurs loin d'être négligeables (Cameroun, Congo, Soudan, Afrique du Sud et USA). - Le Tchad est sans doute l'un des pays africains très présents dans la crise centrafricaine pour des raisons d'ordre géographique, historique, culturel, économique, politique et sécuritaire. En effet, les échanges entre le Tchad et la RCA remontent à plusieurs siècles. L'influence militaro-politique tchadienne en RCA a commencé depuis l'arrivée du pouvoir de DEBY en 1990 qui porte à bout de bras des rebelles sur le territoire national. Certains observateurs n'hésitent pas à affirmer qu'avec son implication directe dans la crise centrafricaine, le Tchad considère la Centrafrique comme sa 24ème région. Le Général François BOZIZÉ a eu la caution politique et l'appui militaire de son homologue Tchadien, Idriss Déby ITNO pour mettre fin au régime démocratiquement élu d'Ange Félix Patassé en 2003. Mais dix années plus tard, le même fournit des moyens aux groupes rebelles pour le renverser. En effet, une prospection menée par la société américaine Western Geophysical en 1993, avait établi que le Tchad et la Centrafrique partageaient un même réservoir d'hydrocarbures, constitué par les fosses

sédimentaires de Doba au Nord, voisines des bassins de Doséo et de Salamat (« Les dynamiques de la crise centrafricaine », Libération, 10 janvier 2014 ; voir aussi ministère centrafricain des Mines, du Pétrole, de l'Énergie et de l'Hydraulique, « Aperçu sur le potentiel minier de la République centrafricaine »). Cependant, il est légitime de s'interroger si le Tchad n'a pas intérêt à ce que la crise se perpétue en RCA (mais loin du nord) ? Parce qu'une RCA en crise lui permet quand même de pouvoir continuer d'exploiter seul ce réservoir naturel commun. Le Tchad a des ambitions géopolitiques et géostratégiques. De fait, il cherche à se positionner comme une puissance sous-régionale en Afrique centrale. Cette volonté se traduit à travers la participation de forts contingents tchadiens en appui des forces continentales et internationales présentes en RCA. Dans le même registre s'inscrit la lutte permanente de leadership entre les présidents Idriss DEBY du Tchad et Denis SASSOU NGUESSO de la République du Congo. On en veut pour preuve leur désaccord sur les feuilles de route de sortie de crise, notamment au sujet de l'amnistie pour les ex-rebelles proposée par le Président tchadien et qui semble avoir un écho favorable du côté de l'Union Africaine.

La France a des liens forts avec la RCA du fait: de la colonisation, de la francophonie, de la zone franc, des accords de défense, de la coopération militaire et de la présence du groupe énergétique Areva. En effet, elle a joué un rôle historique majeur en RCA, au plan politique, dans le soutien des chefs d'État comme David DACKO et Barthélemy BOKASSA. De même, au plan sécuritaire, elle est militairement intervenue dans les crises centrafricaines à la fois dans un cadre d'action bilatérale ou multilatérale. À ce titre, on peut citer: l'opération « barracuda » de 1979 qui mit fin à l'empire de BOKASSA et installa DACKO à la présidence ; les opérations « Furet » et « Almandin 1, 2 et 3 » aux côtés des FACA pour protéger le Président PATASSE menacé par les mutineries de 1996, les missions EUFOR-Tchad/RCA 2007 puis, EUFOR-RCA 2014 (sous pavillon de l'Union Européenne) ; la force Sangaris en 2013 (sous mandat de l'ONU) aux côtés de la Mission internationale de soutien en Centrafrique sous conduite africaine (MISCA). En définitive, tous ces exemples illustrent au besoin l'influence des facteurs géographiques sur la politique et la mise en exécution des ambitions géopolitiques.

B- VERS UN ESSOR ECONOMIQUE

Un leader doit avoir une vision au service d'un projet. Celui du Rwanda semble s'articuler sur plusieurs éléments.

Premièrement, une volonté de moderniser le pays et l'acceptation d'appliquer rigoureusement les modèles de modernisation des institutions financières internationales. Kigali, la capitale rwandaise, ressemble de moins en moins à une ville subsaharienne, suite à une fonctionnalisation moderne de l'espace, de l'habitat et des comportements calqués sur l'urbanisme et les civilités modernes. La modernisation du secteur agricole par spécialisation culturale, remembrement des terres paysannes et regroupement des paysans en coopératives par le biais d'un renouveau de la révolution verte, est un autre marqueur de cette volonté de moderniser le Rwanda. Deuxièmement, la promotion, en l'absence d'une révolution industrielle africaine, d'une économie de services haut de gamme comme le tourisme, l'informatique et la sous-traitance automobile, comme en témoigne la récente joint-venture avec Volkswagen. Troisièmement, une dimension écologique liée à l'interdiction drastique de toute production et importation de sacs en polyéthylène (plastique) depuis 2004 et à la sauvegarde des gorilles, principales ressources touristiques du pays. Quatrièmement, la promotion du capital humain diasporique, en chassant et en recrutant des têtes rwandaises et africaines bien faites en Occident et en promouvant l'émancipation de la femme rwandaise par son intégration au pouvoir décisionnel. Les femmes détiennent 40 % des portefeuilles ministériels et représentent plus de 60 % des députés en 2019. Cette réforme qui corrige des inégalités de genre est une innovation qui compte en matière de développement, dans une Afrique où les femmes sont très souvent invisibles des lieux de décision politique, alors que leur apport est inestimable dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Le basculement de l'expression officielle du pays en anglais, langue de l'économie mondialisée, est aussi une innovation dans ce modèle rwandais. L'anglais est censé assurer à moyen et long termes la réduction des coûts de communication, de transactions, de diffusion des savoirs technologiques et de contractualisation.

Le Rwanda a préservé sa stabilité politique depuis le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994. Aux élections législatives de septembre 2018, le Front patriotique rwandais a conservé sa majorité absolue, tandis que les femmes ont obtenu 64 % des sièges. Ce scrutin a en outre vu entrer pour la première fois au Parlement deux partis d'opposition, le Parti vert démocratique du Rwanda et le Parti social Imberakuri, qui ont remporté chacun deux sièges. Le président Paul Kagamé a été réélu pour sept ans en août 2017, à la suite d'une révision de la Constitution votée en décembre 2015 lui permettant de briguer un troisième mandat.

Le Rwanda aspire à devenir une économie à revenu intermédiaire d'ici 2035, et à rejoindre les pays à revenu élevé à l'horizon 2050. Le gouvernement entend concrétiser cette ambition à travers une suite de stratégies nationales pour la transformation (a) d'une durée de

sept ans, qui reposeront sur des plans sectoriels détaillés orientés vers la réalisation des Objectifs de développement durable.

La première de ces stratégies s'inscrit dans la continuité des deux stratégies de développement économique et de réduction de la pauvreté précédentes, qui ont couvert les périodes 2008-2012 et 2013-2018 et dans le cadre desquelles le Rwanda a enregistré des résultats économiques et sociaux robustes. La croissance s'est établie en moyenne à 7,2 % au cours de la dernière décennie, tandis que le PIB par habitant progressait de 5 % par an. Les mesures de confinement et de distanciation sociale prises pour endiguer la pandémie de COVID-19 ont sévèrement réduit l'activité économique en 2020. Les projections de croissance du gouvernement, qui prévoient une progression de 8 % pour 2020, ont été revues fortement à la baisse, avec un recul du PIB estimé à 0,2 %.

Dans le cas de la RCA, ces différentes recommandations pourraient favoriser la restauration de l'autorité de l'État sur tout le territoire national

- La réforme des FACA : un impératif pour le gouvernement Les partenaires internationaux, le gouvernement, les groupes armés, ainsi que la population, considèrent l'armée comme indispensable. Il précise que c'est le seul point sur lequel ils s'accordent (Thierry Vircoulon). Ce n'est pas pour rien qu'il est le creuset de l'unité nationale dans d'autres pays. Mais pour ce faire, il faudrait prendre un certain nombre de mesures qui relèvent d'une véritable gageure. Notamment, « démilitariser » l'armée, lui donner une formation de bonne qualité et régler la question de l'embargo. En effet, à qui profite l'embargo ? Certainement pas au gouvernement et aux FACA. Comment le gouvernement dans un tel contexte peut-il combattre ou même s'imposer dans des négociations face aux groupes armés ? Une fois ces trois préalables effectués, reconstruire l'armée centrafricaine sur des bases professionnelles, accompagnées d'un équilibre régional et de genre, pourra alors être plus réaliste. En plus un déploiement immédiat sur tout le territoire permettrait d'éviter que les populations ne se familiarisent davantage avec les groupes rebelles.

- La réforme du système judiciaire et l'application des sanctions La réforme du système judiciaire exige des investissements massifs et soutenus. Il faut à la fois reconstruire les infrastructures physiques et former les autorités judiciaires. Même si des procès pour des crimes ont été ouverts en 2015 et récemment sous la présidence de Touadéra, leur déroulement a mis en évidence les graves lacunes, s'agissant notamment de la protection des victimes et des témoins (Amnesty international), mais aussi des non-lieux et relaxations pour des criminels avérés. Il faudrait malgré tout faire appliquer les décisions de justice à l'encontre de tous les acteurs d'insécurité, appliquer les dispositions d'Oslo et accélérer

l'opérationnalisation de la Cour pénale spéciale annoncée depuis longtemps. • Améliorer le profil des acteurs en charge de la mise en œuvre du DDRR • Évaluer périodiquement les mandats des missions internationales Il faudrait évaluer l'action des missions internationales (notamment la MINUSCA), en collaboration avec les partenaires extérieurs. Il s'agit d'apporter les correctifs nécessaires afin d'éviter une inadéquation entre les objectifs gouvernementaux et de la population d'une part et ceux internationaux d'autre part. • La mise en place d'une structure de coordination et de financement où les fonds seraient mis en commun et administrés sous une gouvernance collective par les partenaires au développement. Une telle mesure est à encourager et à rendre effective au plus vite (Plan National de Relèvement et de Consolidation de la paix (PNRC 2017 – 2021).

BIBLIOGRAPHIE

1. Amnesty International, « République centrafricaine. Le long chemin vers la justice. L'obligation de rendre des comptes », janvier 2017, <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1954252017FRENCH.PDF> (consulté le 13 mai 2017) ;
2. ANKOGUI-M'POKO Guy-Florent, « La crise Centrafricaine date de longues durées: qui la finance ou la sponsorise ? », Présentation à l'occasion du dialogue sécurité sur la crise de longue durée en RCA, par la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, du 10 au 11 avril 2017 à Douala (Cameroun) ;
3. BELLA MESSINA Fabrice, « L'appropriation locale de la réforme du secteur de la sécurité en République Centrafricaine et en Sierra Leone : Contribution à l'étude sur la sécurité et le développement post-conflit », Mémoire de Master-Recherche en Sciences politiques, Université de Yaoundé II-Soa, 2014-2015 ;
4. Équipe Humanitaire Pays, « Plan de réponses humanitaires 2017-2019. République Centrafricaine », Rapport UNOCHA (Bureau de coordination des Affaires humanitaires), novembre 2016 ;
5. HUGON Philippe, « Les défis de la stabilité en Centrafrique », in Les Notes de l'IRIS, février 2014, 13 pages;
6. KILEMBE Faouzi, « Assurer la sécurité en République Centrafricaine. Mission impossible ? », Friedrich Ebert Stiftung Cameroun/ Afrique Centrale, octobre 2014, 28 pages;

7. MARCHAL Roland, « Brève histoire d'une transition singulière. La République centrafricaine de janvier 2014 à mars 2016 », ROSCA-G&D (réseau des organisations de la société civile de Centrafrique pour la gouvernance et le développement), septembre 2016, 73 pages;
8. NTUDA EBODE Joseph Vincent, « La Centrafrique à la croisée des chemins », in *Diplomatie*, n° 68, Paris, 2014
9. NTUDA EBODE Joseph Vincent, « Quel avenir pour la Centrafrique ? » in *Diplomatie magazine*, n°5, Paris, 2003.
10. NTUDA EBODE Joseph Vincent, « La Centrafrique de nouveau en ébullition : quelles leçons pour la communauté internationale ? », in *Diplomatie* n° 68, Paris, 2015
11. Plan national de relèvement et consolidation de la paix PNRC 2017 – 2021 (République Centrafricaine), 6 novembre 2016 ;
12. VIRCOULON Thierry, « La reconstitution de l'armée centrafricaine : un enjeu à hauts risques », in Note de recherche n° 36, IRSEM, 28 avril 2017, https://defense.gouv.fr/conten/download/5011361/8515378/file/NR_IRSEM_36.pdf (consulté le 13 mai 2017).
13. WEYNS Yannick, HOEX Lotte, HILGERT Filip & SPITTAELS Steven, « Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine », IPIS, Anvers, novembre 2014
13. <https://books.openedition.org/pum/6384?lang=fr>
14. "Rwanda - Vue d'ensemble" <https://www.banquemondiale.org/fr/country/rwanda/overview>
15. <https://www.afd.fr/fr/ressources/rwanda-modele-developpement-soutenabilite>
16. http://www.hubrural.org/IMG/pdf/centrafrique_etude_ape.pdf
17. <http://www.fao.org/3/a-ab588f.pdf>